

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



GAEC DE SUGÈRES

LAURÉAT DU TERRITOIRE DE LA CREUSE - En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie

CATÉGORIE :

Gestion

LOCALISATION

Région Nouvelle-Aquitaine – Creuse (23)

Territoire de la Creuse – Guéret (23000)



Section : Agroforesterie

Catégorie : Gestion



FOCUS PROJET

Le GAEC de Sugères, à Boussac-Bourg, est une exploitation agricole familiale. Depuis 1994, les deux frères, Hervé et Olivier Grimaud, travaillent en polyculture-élevage.

Ils partagent ainsi leur temps entre la culture de céréales (blé, orge, maïs, oléoprotéagineux et miscanthus) sans labour, la gestion de prairies temporaires et permanentes et l'élevage de bovins, ovins et porcins, inscrivant leurs productions de viande dans différents labels (Porc fermier d'Auvergne / Porc du Limousin / Blason Prestige).

L'exploitation est auto-suffisante en aliments et en litière pour les bêtes, tout en recherchant constamment des solutions alternatives et assurer un revenu et une viabilité économique. En plus de nouvelles haies bocagères, plantées grâce au Plan de Relance, Olivier Grimaud a mis en place depuis de nombreuses années un semis simplifié ou direct pour les cultures, tout en veillant à réduire constamment l'utilisation des produits chimiques et pesticides, se formant à l'usage de l'homéopathie pour les sols. Des tests de maintien de la matière organique sont également réalisés en évitant de déchaumer, afin de conserver un couvert sur le sol, éviter de travailler des sols trop secs et favoriser la vie de la micro-faune et des auxiliaires de cultures.



STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

CAUE de la Creuse –
L'Escuro CPIE des Pays
Creusois – Chambre
d'Agriculture de la Creuse



LE MOT DU LAURÉAT

« Depuis longtemps, nous recherchons une autonomie dans l'ensemble de nos productions. Il est important pour nous d'avoir un impact le moins négatif sur l'environnement, en recherchant constamment des solutions alternatives, tout en assurant un revenu et une viabilité économique. La gestion régulière des haies bocagères a permis de mettre en place une production de plaquettes litière, en partenariat avec la CUMA 23. »

Olivier Grimaud



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Une remise en question constante des pratiques agricoles, permettant à l'exploitation de se repositionner dans ses productions et ses savoir-faire
- Programme de plantation de haies
- Implication dans le territoire et volonté de partager son expérience
- Volonté de s'inscrire dans une démarche d'agro-écologie, au profit d'une polyculture-élevage familiale
- Réelle sensibilité en faveur de la haie et de l'arbre champêtre



L'organisateur du concours sur le Territoire de la Creuse :

CAUE de la Creuse

Sur le territoire de la Creuse

EN SAVOIR PLUS :

Depuis le 1er janvier 2021, une vaste étude a été lancée, à l'échelle du département de la Creuse, ayant pour objet le devenir du bocage.

Programme multipartenarial, porté par l'Escurio-CPIE des Pays Creusois, le CAUE de la Creuse, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'AFAC-Agroforesteries, avec le soutien de l'Office français de la Biodiversité, l'IGN, les services déconcentrés de l'État et de nombreux acteurs locaux, il vise à produire un diagnostic le plus exhaustif possible de l'état du bocage creusois, de fédérer les différents acteurs et gestionnaires de la haie, et proposer des actions de gestion permettant d'assurer sa pérennité.

Deuxième département le plus bocager de France, la Creuse bénéficie d'un bocage varié, constitué autant de haies basses, taillées sur trois côtés, que de haies hautes faites de grandes arbustes et d'arbres de haut jet.

Toutefois, ce bocage, bien qu'entretenu, est peu géré en vue d'une production de bois commercialisable. L'objectif de notre programme et de la participation du territoire au Concours Général Agricole est donc de mettre en valeur de pratiques et d'impulser une dynamique favorable à la haie et à sa gestion durable.

CONTACT :

CAUE de la Creuse – Marin Baudin
1, avenue Jean-Baptiste Defumade 23320 Saint-Vaury
Tél.: 05 44 30 28 05 / E-mail : paysagiste-conseil@caue23.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

4 Candidats au jury local

1^{ère}

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Polyculture-élevage
Élevage bovin (majoritaire)
mais aussi ovin et porcin
Production fruitière et maraichère

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Contrefort du Massif Central, sur sa frange Ouest, la Creuse bénéficie d'un climat doux et humide où l'élevage a permis de développer un fort paysage bocager très diversifié. En altitude, sur le Plateau de Millevaches, la forêt prend aujourd'hui une grande place.